



**COMMUNE DE SAINT-SULPICE
MUNICIPALITÉ**

**PRÉAVIS N° 04/14
AU CONSEIL COMMUNAL**

**DEMANDE D'UN CRÉDIT DE CHF 643'000.-
POUR LA RÉFECTION DE
LA RUE DU CENTRE OUEST / REQUALIFICATION ETAPE 2
« EN CHAMPAGNY » AVEC RÉFECTION DU TROTTOIR SUD**

Saint-Sulpice, le 14 avril 2014

DEMANDE D'UN CRÉDIT DE CHF 643'000.-
POUR LA RÉFECTION DE
LA RUE DU CENTRE OUEST / REQUALIFICATION ETAPE 2
« EN CHAMPAGNY » AVEC RÉFECTION DU TROTTOIR SUD

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET DU PRÉAVIS

Par le présent préavis, la Municipalité vous demande un crédit d'ouvrage de CHF 643'000.- pour la réfection de la Rue du Centre ouest / requalification étape 2 « En Champagny » avec réfection du trottoir sud. Pour rappel, un précédent projet pour le même tronçon comprenant la création de placettes en bastion a été renvoyé à la Municipalité par votre Conseil l'an passé (préavis 06/2013). La Municipalité a donc décidé de vous proposer des aménagements moins ambitieux et moins onéreux, comprenant une réfection complète de la chaussée, la sécurisation du talus Sud avec création d'une haie paysagère et la pose de mâts marquant l'entrée du village.

2. CONSTAT

Le secteur ouest de la rue du Centre, entre la RC1 et le chemin du Laviau, a profondément changé d'aspect depuis la construction du quartier "en Champagny" sur les terrains de l'ancienne usine Castolin.

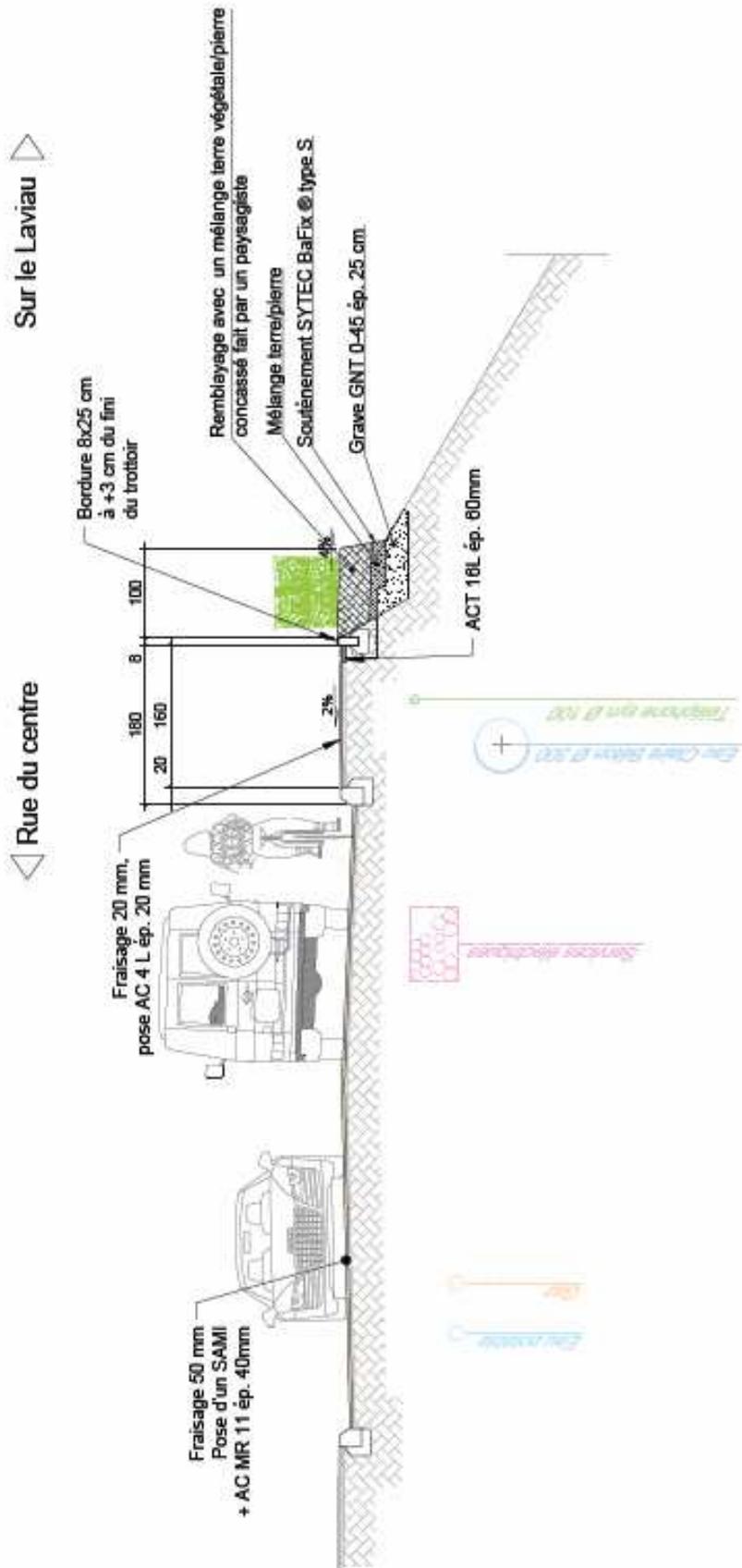
La végétation qui existait coté sud, liquidambars, érables pourpres, était chétive. Les arbres qui n'avaient pu se développer, en raison principalement de la médiocrité de leur fosse de plantation, ont finalement été enlevés. La route et ses abords ont quant à eux subi de fréquentes interventions, en particulier en raison des diverses fouilles qui y ont été pratiquées. L'éclairage public existant, situé sur le trottoir nord, est vétuste et énergivore. Enfin, les bâtiments aux orientations variées, implantés en léger retrait de la route et séparés de celle-ci par des plantations, représentent un volume fort.

3. TRAVAUX

Les travaux consistent principalement en une remise en état de la chaussée avec réalisation de passages piétons, un réaménagement du carrefour avec le chemin du Laviau et un remplacement de l'éclairage existant par un nouvel éclairage public moderne. Enfin il sera procédé à la réalisation d'une banquette verte d'un mètre de large assortie d'une haie paysagère, au sud : cette solution consiste à implanter un soutènement permettant l'accueil d'une haie fournie avec une masse de terre végétale suffisante. Elle sécurisera ainsi le trottoir par rapport à la pente du talus, qui nécessiterait autrement la pose d'une barrière de sécurité ou un adoucissement de celui-ci, solutions étudiées mais rejetée, la première ne présentant aucun caractère esthétique satisfaisant et la seconde - au demeurant plus onéreuse car nécessitant de forts mouvements de terre -, diminuant en outre fortement les possibilités futures d'exploitation de la parcelle 135 (chemin du Bois).

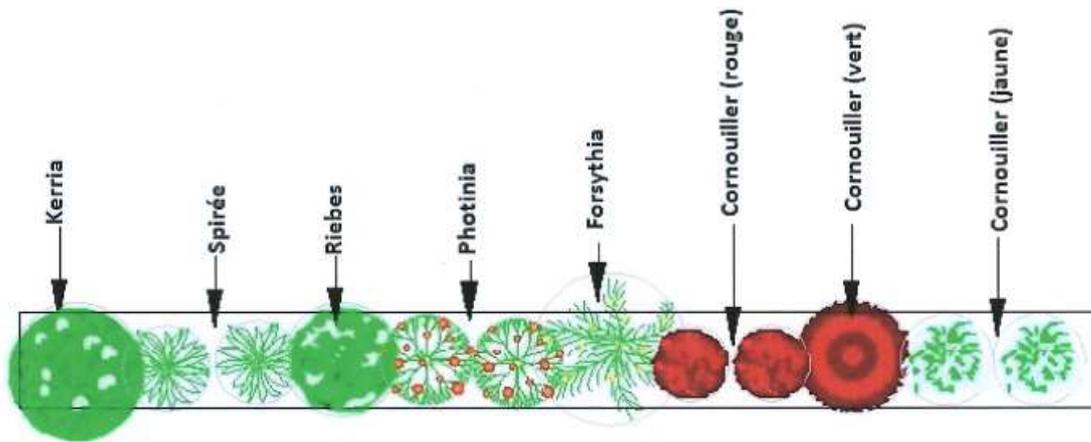
Schéma d'une coupe-type au milieu du tronçon :

Profil 2 1:50



Quant à la haie fleurie, sa composition est le fruit d'une collaboration entre le service de voirie de Saint-Sulpice et M. Marc Perrin, ingénieur ETS, ancien chef du service Parcs et Promenades de la ville de Lausanne et habitant de notre commune. Elle sera munie d'un arrosage goutte à goutte.

HAIE FLEURIE CHAMPAGNY



4. COÛTS

A	Réfection de la Rue du Centre Ouest / requalification étape 2 « En Champagne » avec réfection trottoir Sud		
A.1	TRAVAUX		475'000.00
A.1.1	Travaux de génie civil	355'000.00	
	<i>a) Construction du soutènement pour appui du trottoir</i>	<i>140'000.00</i>	
	<i>b) Eclairage public et mâts de suspension</i>	<i>65'000.00</i>	
	<i>c) Réfection de la chaussée</i>	<i>150'000.00</i>	
A.1.2	Travaux d'appareillage en luminaires et mâts événementiels	80'000.00	
A.1.3	Plantation de la haie, y compris arrosage goutte à goutte	40'000.00	
A.2	HONORAIRES		75'000.00
A.2.1	Ingénieur civil (études projet initial et nouveau)	33'000.00	
A.2.2	Ingénieur civil (réalisation)	25'000.00	
A.2.3	Architecte payagiste (y.c. projet initial et suivi garantie de reprise)	15'000.00	
A.2.4	Constats avant et après travaux (estimation)	2'000.00	
A.3	DIVERS ET IMPREVUS		45'000.00
A.3.1	Contrôle revêtements	4'000.00	
A.3.2	Frais de reprographie	3'000.00	
A.3.3	Assurance RC	5'000.00	
A.3.4	imprévu (hausses non comprises), env. 7%	33'000.00	
Sous-total HT			595'000.00
TVA 8% arrondi à			48'000.00
MONTANT TOTAL CHF TTC			643'000.00

5. FINANCEMENT

La Municipalité vous propose de financer ces travaux par la trésorerie courante et d'amortir cette dépense par un prélèvement sur le fonds de réserve "Routes, chemins et éclairage public" dont le solde, au 31 décembre 2012, s'élevait à CHF 3'792'253.93.

6. CONCLUSION

En conclusion de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SULPICE

- vu le préavis municipal no 04/14
- vu le rapport de la commission chargée de son étude
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

DÉCIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 643'000.- pour la réfection de la rue du Centre Ouest / requalification étape 2 « En Champagne » avec réfection trottoir Sud ;
- de financer ces travaux par la trésorerie courante ;
- d'amortir cette dépense par le prélèvement sur le fonds de réserve "Routes, chemins et éclairage public", dont le solde, au 31 décembre 2012, s'élevait à CHF 3'792'253.93.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Le Secrétaire :

A. Clerc

Y. Leyvraz

Annexe : plan de situation des travaux

Délégué municipal : M. Yves Allemann